



Département des Ardennes - Arrondissement de Sedan

Ville de BAZEILLES - Place de la République – 08140 BAZEILLES

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 27 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué le sept août, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Francis BONNE.

Nombre de membres : 33, en fonction : 32, qui ont délibéré : 26.

Etaient présents : M. Francis BONNE, M. Marc GUÉNIOT, M. Mistral BANA, M. Michel GAUTRON, M. Radouane HARRAR, Mme Claude DRUMEL, Mme Sophie DROZDOWIEZ, M. Michel BELDJOUDI, Mme Claudine CHATELAIN, Mme Pierrette DUSSART, M. Jean-Jacques BOURGERIE, Mme Myriam HIBLOT, Mme Christelle CAHART, M. Arnaud FAUCHERON, Mme Sandrine BRECK, M. Sébastien BRACHET, Mme Estelle VORBURGER, Mme Eglantine MATOS, M. Olivier LEPAGE.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Jean-Paul GRASMÜCK à Monsieur Marc GUÉNIOT, Monsieur Patrick MALLY à Monsieur Francis BONNE, Madame Brigitte KLEIN à Monsieur Michel GAUTRON, Monsieur Roland NIVOY à Madame Estelle VORBURGER, Madame Isabelle PARENT à Monsieur Jean-Jacques BOURGERIE, Madame Anne MARBEUHAN à Monsieur Mistral BANA, Madame Noémie MAYET à Madame Claude DRUMEL.

Absents excusés : Monsieur Olivier RAULET, Madame Jocelyne MAILY, Madame Martine GOFFINET, Madame Geneviève DAUTEL-DAUTET, Monsieur Emmanuel BRION, Monsieur Olivier BARBIER.

Secrétaire élue : Madame Estelle VORBURGER.

Approbation du compte-rendu de la séance du 12 Juin 2025.

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 Juin 2025, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques particulières à y apporter.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

D2025-30 : DÉSIGNATION DU NOMBRE DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que depuis la création de la commune avec La Moncelle au 1^{er} janvier 2024, Bazeilles dispose de 2 conseillers communautaires à Ardenne Métropole. Si la création de la commune nouvelle entraîne la désignation d'un seul membre pour Bazeilles, l'application du code général des collectivités territoriales permet cependant de solliciter le bénéfice de 2 représentants pour Bazeilles.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal délibère pour bénéficier de 2 sièges de conseillers communautaires auprès d'Ardenne Métropole.

Adopté à l'unanimité.

D2025-31 : FIXATION DU TARIF POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le tarif d'occupation temporaire du domaine public pour les différents commerces ambulants de la commune. Depuis la période COVID, les occupations temporaires du domaine public ne sont plus facturées. Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le tarif à 5 Euros par jour d'occupation.

Adopté à l'unanimité.

D2025-32 : MAISON DE SANTÉ : ADOPTION DES AVENANTS :

Monsieur BANA, Maire délégué de Rubécourt et Lamécourt chargé des travaux, présente au conseil municipal les avenants suivants des entreprises DEL GIGLIO et VAUTHIER.

N° LOT	Entreprise	Libelle	N° avenir	Type de travaux	Montant HT	Montant TTC
1	DEL GIGLIO	VDR Gros œuvre	14	Travaux en urgence - Echafaudage	960,00 €	1 152,00 €
			15	Modification de dalle	2 506,81 €	3 008,17 €
			16	Travaux de percement et bouchement	1 311,96 €	1 574,35 €
			17	Modification de réseau EU	1 552,42 €	1 862,90 €
			18	Travaux complémentaires sur portail entrée	702,58 €	843,10 €
			2	Travaux en moins	-4 007,63 €	-4 809,16 €
2	PANNEL	Menuiseries extérieures	2			

Adopté à l'unanimité.

D2025-33 : CESSION DE TERRAINS A VILLERS CERNAY :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur la surface du terrain cédée à Villers Cernay, en raison d'une incohérence avec le plan de division transmis par le Bureau d'Etudes DUMAY.

La contenance de la parcelle cédée est de 1.317 mètres carré et non 1.316.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Sandrine BRECK : location de la salle Montvilliers le week-end des 16 et 17 août 2025.

Informations diverses :

- Monsieur BONNE :

- Maintien de la 3^{ème} fleur après le passage du jury des villes et villages fleuris,
- Remerciement de Emmaüs pour le versement de la subvention de 2.000 Euros.
- Remerciement à Bazeilles Animations pour l'organisation de la brocante.
- Retour favorable du permis de construire modificatif de la maison de santé.
- Ouverture du magasin Action dans la galerie Intermarché le 12 septembre 2025.

- Monsieur GUÉNIOT :

- Arrêt de bus à La Moncelle accepté,
- Galettes distribuées,
- Inauguration de la maison de santé,
- Installation du Docteur CHARLES prévue pour la fin du mois de septembre 2025.

- Madame DROZDOWIEZ :

- Réunion de la commission communication à prévoir pour le choix des panneaux d'information à installer dans les communes déléguées,

Séance levée à 20 heures.

Le Maire,

Francis BONNE.

